

UNION DES SERVICES D'EAU DU SUD DE L' AISNE
4, bis avenue Gustave Eiffel- 02400 CHATEAU-THIERRY
Secrétariat : Tél : 03.23.71.02.80

—oOo—

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

L'an deux mille vingt-cinq, le 25 septembre à 18 H 00, les membres du Comité Syndical de l'Union des Services d'Eau du Sud de l'Aisne, dûment convoqués, se sont réunis Salle du Conseil à Château-Thierry, sous la Présidence de Monsieur Hugues DAZARD.

Membres afférents au comité syndical : 67 titulaires – 38 suppléants	<u>Résultat du vote :</u>
Délégués présents : 39 délégués (37 titulaires – 2 suppléants)	Voix Pour : 39
Dont membres votants à voix délibérative : 39 délégués	Voix Contre : 0
Date d'envoi de la convocation du Comité Syndical : 19 septembre 2025	Abstention : 0

Membres présents:

Titulaires: Mr Alexandre David, Mr Bahu Nicolas Mr Bandry Didier, Mme Belleville Catherine, Mr Cantot Dominique, Mr Carion Denis, Mr Charbonnier Patrick, Mr Dazard Hugues, Mr Der Sarkissian Jean-Pierre, Mme Devron Francine, Mr Dobski Philippe, Mr Frex Dominique, Mme Gabriel Madeleine, Mr Gebka Jacques, Mr Gruzon Laurent, Mme Hernandez Maryse, Mr Hoerter Michel, Mr Hourdry Mathieu, Mr Jacquin Claude, Mr Lloancy David, Mr Loyaux Emmanuel, Mr Magnier Jean-Luc, Mr Martin Philippe, Mr Mathis Michel, Mr Pantoux Jean-Luc, Mme Pauly Brigitte, Mr Peugniez Michaël, Mme Picard Florence, Mr Pittana Stéphane, Mr Pitton-Terrien Michel, Mr Robin Claude, Mme Romelot Martine, Mr Saroul Daniel, Mr Tatin Christian, Mme Triconnet Nelly, Mr Valet Eric, Mr Zatwarnicki Jean-Michel.

Suppléants votants: Mr Guilleman Michel, Mr Thomas Rémy.

Membres absents excusés :

Titulaires: Mr Bandry Jean-Pierre, Mr Blavet Gérard, Mr Bruneaux Henri, Mr Davin Benoit, Mr Dujon Régis, Mr Foulon Didier, Mr Fraeyman Fabien, Mr Juillet Jean-Etienne, Mr Lévêque Yves, Mr Malezé Patrick, Mr Marchal Philippe, Mr Minette Michel, Mme Parent-Defer Elisabeth, Mr Polin Jean-Pierre, Mr Rezzouki Mohamed, Mme Richard Catherine, Mme Stofferis Régine, Mme Vaudé Gaëlle.

Membres absents:

Mr Adam Hubert, Mr Arnefaux Alain, Mr Branquard André, Mr Burel Régis, Mr Duclos Dominique, Mme Gleize Séverine, Mr Haÿ Etienne, Mr Hubier Maxime, Mr Lavoix Olivier, Mme Malet Madeleine, Mr Mangin Eric, Mr Vérot Vincent.

Est nommé secrétaire de séance : Mr Frex Dominique

Objet Demande de subvention DETR pour l'interconnexion de Beugneux	N°2025 09 12
---	---------------------

-Vu les articles L 2334-32 et suivants du CGCT,

-Vu la qualité de l'eau distribuée aux abonnés de la commune de Beugneux ne répondant pas aux normes de qualité pour les paramètres nitrates et pesticides,

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

002-250202371-20250925-20250912-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 01/10/2025
Publication : 01/10/2025

Certifié par le Président

Monsieur le Président expose que le projet d'interconnexion de la commune de Beugneux avec le réseau de l'USESA dont le coût prévisionnel s'élève à 1 060 000 € HT soit 1 272 000 € TTC est susceptible de bénéficier d'une subvention de l'Etat au titre de la dotation d'équipement des territoires ruraux (DETR).

Le plan de financement prévisionnel de cette opération serait le suivant :

Coût total : 1 060 000€ H.T

DETR : 424 000 € (40%)

AESN: 424 000€ (40%)

Autofinancement : 212 000€ (20%)

L'échéancier de réalisation de ce projet sera le suivant :

Le projet (études et travaux) pourrait être réalisé en 2026-2027 sous réserve de l'adhésion de la commune de Beugneux à l'USESA.

Monsieur le Président précise que le dossier de demande de subvention comportera les éléments suivants :

- Une note explicative précisant l'objet de l'opération, les objectifs poursuivis, sa durée, son coût prévisionnel global ainsi que le montant de la subvention sollicitée
- La présente délibération du comité syndical adoptant l'opération et arrêtant les modalités de financement
- Le plan de financement prévisionnel précisant l'origine ainsi que les montants des moyens financiers
- Les estimations des différentes prestations qui peuvent comprendre une marge pour imprévus
- Une attestation de non-commencement de l'opération et d'engagement à ne pas en commencer l'exécution avant que le dossier ne soit déclaré ou réputé complet
- L'avis des services de l'Etat compétents

Les membres du Comité Syndical, après avoir entendu l'exposé du Président, **DECIDENT**, après en avoir délibéré de:

- APPROUVER le dossier de demande de subvention DETR pour le dossier d'interconnexion de la commune de Beugneux avec le réseau de l'USESA,
- ADOPTER le plan de financement exposé ci-dessus,
- SOLLICITER une subvention au titre de la dotation d'équipement des territoires ruraux (DETR) selon les taux applicables de 40 % du montant hors taxes de la dépense globale,
- AUTORISER le Président à signer les documents afférents à la présente décision sous réserve de l'adhésion de la commune de Beugneux à l'USESA,

Pour extrait certifié conforme,

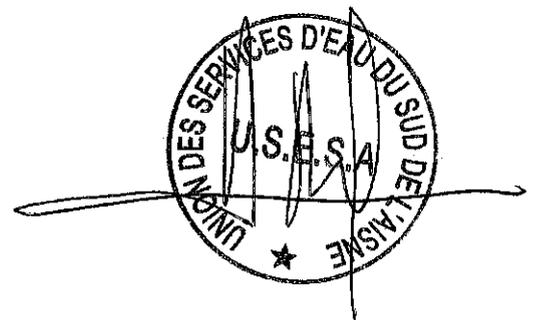
Le secrétaire de séance,

Dominique FREX



Le Président,

Hugues DAZARD



Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

002-250202371-20250925-20250912-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 01/10/2025

Publication : 01/10/2025

Certifié par le Président